

# St SULPICE

## Informations



Le Bout de Brie

Le Val de l'Eau

Troussencourt

Les Godins

Crécy

La Vallée

La Haute - Ville

La Grosse Saulx

La Nativité

Copie conforme à l'original

Décembre 87

## LE MOT DU MAIRE

Au seuil de la nouvelle année, je vous présente à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé. La fin de l'année 87 a été marquée par une rentrée scolaire satisfaisante, avec une classe toute neuve réalisée juste à temps pour la rentrée grâce à l'efficacité de la maîtrise d'oeuvre et des entreprises qui ont du travailler ferme pendant les vacances (l'inauguration aura lieu le 16 janvier sous la présidence de Monsieur Jean François MANCEL président du Conseil Général).

Nous avons accueilli Mme ANDRE nouvellement nommée au poste de directrice, occupé brillamment par Mme DUCROQ durant 15 ans. Cette personne nous arrive de Lormaison. L'académie lui a adjoint deux collaboratrices Mme SZUBARGA en maternelle, Melle GUIRLET en primaire (CE1), Mme DAZARD reste au poste de classe enfantine et Mme MORLAY est mutée au CE2.

Un point noir cependant : le stationnement rue des Ecoles. Celui-ci avait été réglementé au cours de l'année scolaire précédente mais semblait complètement ignoré des parents à la rentrée scolaire 87. Je rappelle aux parents que le stationnement est interdit entre les 2 écoles, et que le terrain de sport n'est pas très éloigné pour y garer sa voiture.

Pour les amateurs de lecture, Mme ANDRE tient une bibliothèque à la disposition du public le mardi à 17 H et le samedi à 12 H en période scolaire.

Je souhaite enfin que certains de nos jeunes acquièrent une bonne conscience et un meilleur sens civique en mettant fin à toutes leurs facéties de l'année écoulée.

Maurice BRETON

## INTEMPERIES HIVERNALES

En cas de verglas ou neige les accès seront dégagés prioritairement vers la D5 (Méru - Beauvais) et Abbecourt (trajet scolaire) avant de continuer sur les autres voies.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI	De 15 h à 18 h 30 mn
MERCREDI	De 14 h 30 mn à 16 h
VENDREDI	De 15 h à 17 h
SAMEDI	De 8 h 30 mn à 10 h

Téléphone 44 81 11 25

§§§§§§§§§§§§§§§§

ETAT CIVIL

NAISSANCES

AUGER Basile Pierre Marcel	né le 22 Septembre 1987	Beauvais
DESPRE Virginie Stéphanie Florence	née le 26 Septembre "	"
RUELLAN Thibault Jean Louis	né le 17 Aout "	"

DECES

BRICHE Antoinette Marie Joseph	décédée le 11 Avril 1987
BUVAL Anna Néréïde	" 12 Novembre 1987

TRANSCRIPTION DE DECES

BOITEL Marthe Georgine Marie	" 11 Avril 1987
DELICQ Rachelle Marie Jeanne	" 3 Décembre 1987
DEZONS Edmond Paul	" 6 Octobre "
FOURRIER Joseph Jean Pierre	" 8 Octobre 1987
LEROY Hélène Albertine	" 4 Mai 1987
SIMON Albert Emile Félicien	" 13 Aout 1987

RECONNAISSANCE

VAN WALLEGHEM Cédric	reconnu le 11 Avril 1987
----------------------	--------------------------

AUTOROUTE A 16  
-0-0-0-0-0-0-0-

Sur l'extrait du plan ci-joint à ce bulletin trois tracés, A,B,C, sont envisagés.

Le tracé C semble définitivement abandonné.

Le tracé B, le plus vraisemblable, mentionne déjà une sortie à Warluis et une entrée - sortie à Therdonne.

Toutefois, la dernière réunion des maires des communes du canton de NOAILLES fait ressortir une nette préférence pour le tracé A

La décision finale doit intervenir vers Juillet Aout 1988.

De toutes façons Saint Sulpice est concerné mais le programme des travaux prévoit normalement la mise en service en 1993.

Le tracé complet, que vous pouvez consulter en Mairie, relie la RN1 ( au sud de Chambly ) au carrefour de la RN 184, à AMIENS.

§§§§§§§§§§§§

PROBLEMES D 'ELECTRICITE

Nos administrés qui n'ont pas lu ou relu l'article paru dans le numéro de Janvier 1986, doivent savoir que les réclamations sont à adresser soit au Syndicat d'électrification d'AUNEUIL - Mairie d'AUNEUIL Tél 44 47 70 23, soit à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ( DDA ) Mr Vuillermet Tél 44 48 31 45, chargée des dispositions techniques en liaison avec EDF.

§§§§§§§§§§§§

VOTRE COURRIER

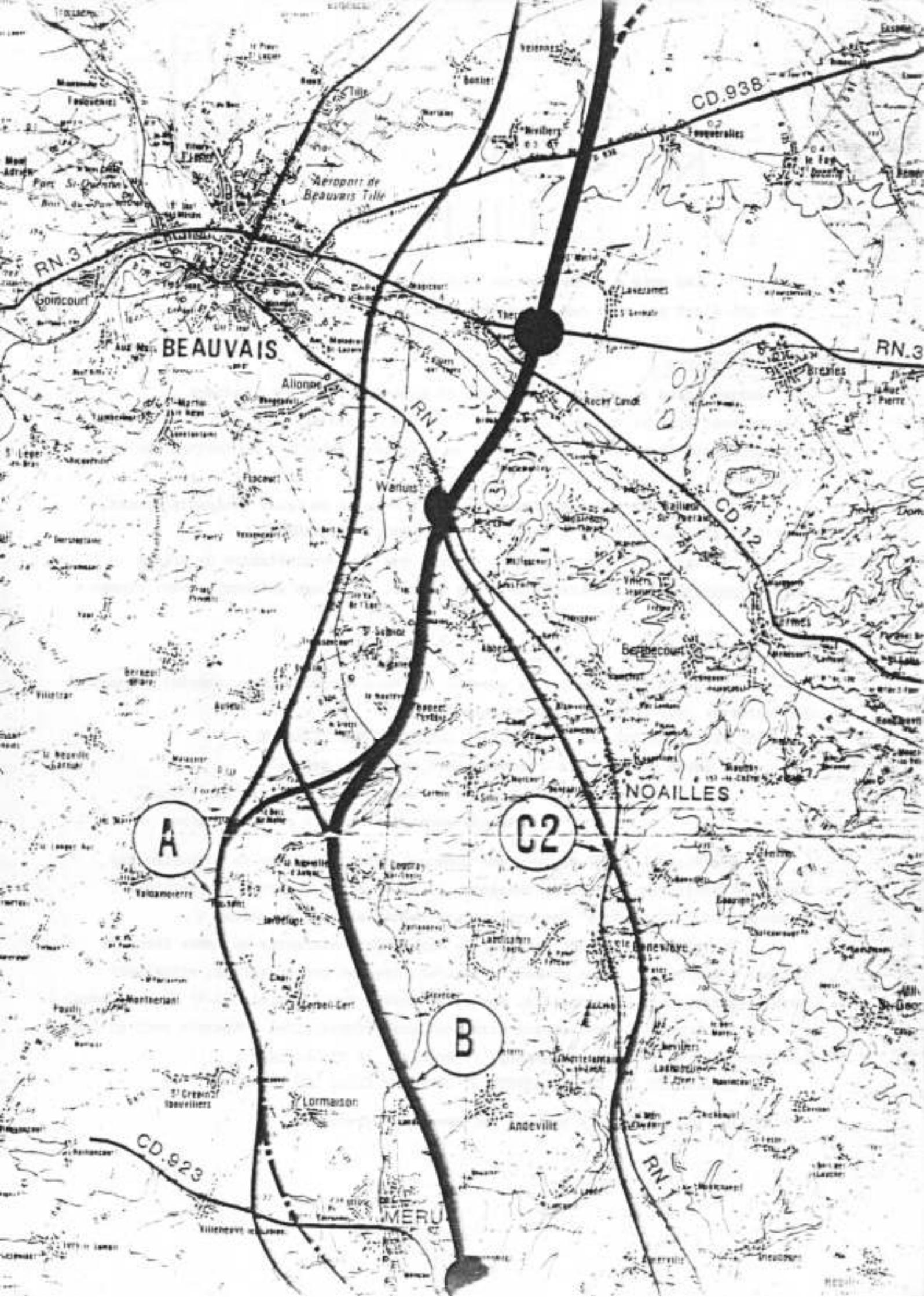
Le préposé des postes, Mr Chapuis, vient de prendre sa retraite. Afin de faciliter le tri et la distribution, n'oubliez pas de faire mentionner sur votre courrier votre numéro, le nom de la rue ( ou et ) du hameau de St Sulpice.

RACCORDEMENT A L'EGOUT

Plusieurs riverains de l'assainissement n'ont pas encore procédé à leur raccordement à l'égout.

Nous rappelons que ces travaux à charge du propriétaire, est une stricte obligation.

Un prochain contrôle mettra en évidence les derniers défailiants qui devront se mettre sans délai en chantier afin d'éviter de prochains désagréments légaux qui les pénaliseront.



BEAUVAIS

NOAILLES

MERU

A

C2

B

CD.938

CD.12

CD.923

RN.31

RN.1

RN.3

RN.101

Aéroport de Beauvais Tille

Allonne

Warlus

Rocky Land

Berbeccourt

St. Germain

Lormaison

Andeville

Beaucourt

Villebeuve



# RUBRIQUE CANINE



Nos amis à quatre pattes sont de plus en plus nombreux dans notre village, ce qui n'est pas sans causer quelques problèmes et nuisances .

## 1°) - CHIENS ERRANTS

- ils entrent dans la propriété d'autrui et commettent des déprédations .
- ils peuvent être la cause d'accidents ( chutes, morsures, etc ...)
- ils déchirent les sacs poubelles pour se nourrir ( pollution du trottoir ou de la chaussée ) etc...

Si l'on peut excuser qu'un chien soit échappé ou égaré accidentellement, IL N'EST PAS TOLERABLE QUE L'ERRANCE SOIT RÉPÉTÉE OU PERMANENTE .

L'article 1385 du code civil stipule que les propriétaires de chiens sont responsables des accidents de toute nature, que leurs animaux peuvent causer .

## 2°) - CHIENS ABOYEURS

Certains chiens, notamment en l'absence de leurs propriétaires, aboient pendant des heures, de jour comme de nuit et sans objet .

IL N'EST PAS TOLERABLE QUE LE VOISINAGE SUBISSE CETTE NUISANCE

- Le chien doit être :
- correctement soigné et traité
  - éduqué et au besoin muni d'un collier spécial anti-aboyement ( en vente à la Samaritaine)

L'article L 131-2 du code des communes, permet au Maire de prescrire les mesures nécessaires pour faire respecter le repos et la sécurité des habitants, notamment pour "interdire" les cris et aboiements abusifs de chiens .

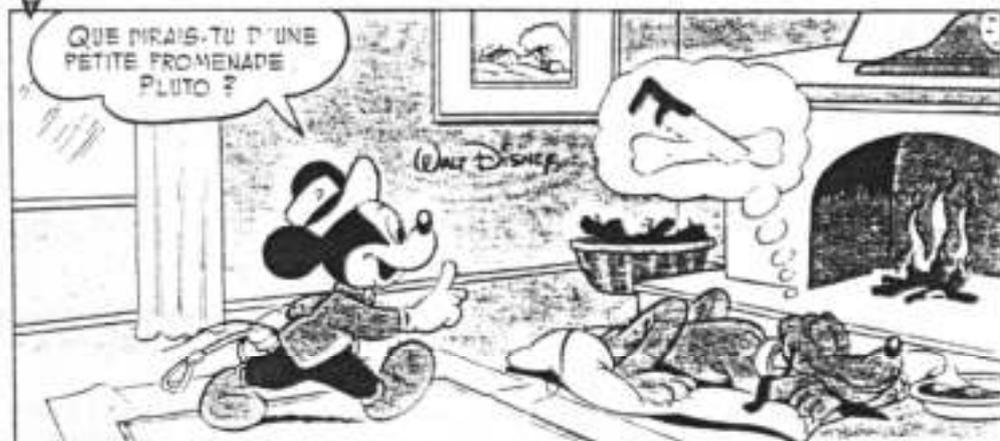
En vertu d'un arrêté pris par le Maire, la gendarmerie ou toute force de police, y compris le garde champêtre, peuvent dresser procès-verbal, entraînant pour le propriétaire responsable, une peine prévue par l'article 26-15 du code pénal .

Cette rubrique est un avertissement aux propriétaires concernés pour qu'ils adoptent les règles de bon voisinage et applique le vieil adage :

LA LIBERTÉ DES UNS, S'ARRÊTE OU COMMENCE CELLE DES AUTRES

N'obliger pas vos élus à prendre des mesures répressives !!!

# Quand la laisse casse...



PROPRETE .....

SECURITE .....

RESPONSABILITE .....

Question : Qui est responsable de la propreté et de la sécurité sur la voie publique ?

Réponse :

Les collectivités publiques .... ( Etat, Département, Commune )

Posée probablement de cette manière, la réponse est exacte. Cependant, elle s'avère incomplète, attendu que certaines obligations en la matière incombent aux particuliers et ce, depuis bien longtemps.

En effet bon nombre d'entre eux perdent de vue que tout riverain est tenu légalement d'assurer le bon ordre et la propreté du trottoir ou de la bande gazonnée sur toute la longueur de sa propriété en bordure de voie publique.

Ainsi doit il procéder à l'enlèvement de tout objet ou détritibus susceptible de devenir un facteur de gêne ou d'accident pour les passants et notamment en cette période hivernale, effectuer s'il y a lieu le déneigement ou le sablage de la glace devant son domicile, sur la partie jouxtant la chaussée.

De même nul n'est autorisé, fusse pour des raisons de convenances personnelles, à contrarier l'écoulement naturel des eaux en obstruant les fossés ou autres canalisations pourvues à cet effet et surtout en détournant les eaux sur la chaussée.

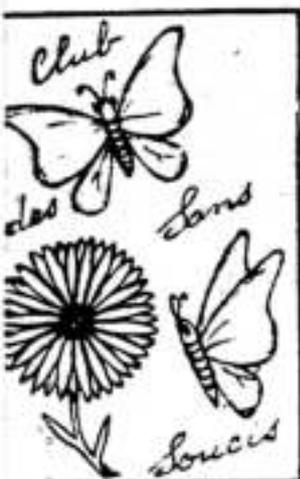
Chacun doit être conscient que la responsabilité sera recherchée en cas d'accident survenant à des tiers dans les conditions précitées, si les prescriptions en ce domaine n'ont pas été respectées.

Force est malheureusement de constater, que si dans notre commune des progrès non négligeables ont été réalisés par certains, pour ce qui concerna la propreté - gage rappelons-le de sécurité - il persiste encore ici et là des " ilots de négligence " flagrants .

Mais nous voulons croire que chacun désormais aura à coeur de fournir l'effort ( bien peu couteux ) pour que les habitants de St Sulpice puissent fréquenter des rues de plus en plus :

PROPRES..... SURES..... et AGREABLES.....

§§§§§§§§§§



# CLUB DES SANS SOUCIS

SAINT-SULPICE

OISE

L'année 1987 se termine et le Club est heureux, une fois encore, de vous faire part de ses activités qui ont été nombreuses.

Trois déjeuners ont réuni beaucoup d'adhérents : le 5 Mars au Relai de la Folie à Beauvais, le 30 Juin à Hailles (sortie organisée par le Club d'Abbecourt) et le 27 Novembre à La Petite France à Crillon.

D'autre part, comme chaque année, le bal costumé du 15 Mars a eu beaucoup de succès.

Deux sorties ont permis aux membres de se retrouver dans une ambiance amicale et joyeuse : le 5 Mai au Parc des Loisirs d'Offoy et le 26 Juillet au cours d'une promenade dans l'Oise-Normande avec la visite de Gerberoy, Saint-Germer de Fly et la Landelle où nous avons été reçus à la Ferme d'élevage de canaris. Cette journée a été coupée par un excellent déjeuner à l'Auberge de St-Germer de Fly.

Certains membres du Club ont participé le Jeudi 18 Juin à la Journée Départementale de "L'Age Libre" à Pont Sainte-Maxence, organisée par le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées. Les participants étaient invités aux activités sportives ou culturelles qui leur étaient réservées.

N'oublions pas les deux soirées annuelles des 5 et 10 Octobre que vous connaissez bien et auxquelles beaucoup d'entre vous nous font toujours le grand plaisir d'assister chaque année, ce dont nous les remercions bien vivement.

D'autres manifestations sont en perspective pour 1988 qui réuniront, nous en sommes persuadés, nos très fidèles adhérents.

Nous ne terminerons pas ce petit exposé sans profiter de la place qui nous est offerte dans le Bulletin de Saint-Sulpice, pour présenter nos meilleurs vœux à tous pour l'année qui commence.

## ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT SULPICE

---

L'A.S.S.S. VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR 1988

L'A.S.S.S. à eu le plaisir, cette année, d'ouvrir une deuxième section.

En effet, à la section JUDO, pour enfants et adultes, vient s'ajouter la section :

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE POUR ADULTES.**

Voici l'évolution de ces deux sections :

### JUDO ENFANTS ET ADULTES

Une nouvelle saison à débutée fin Septembre et comme chaque année, depuis maintenant trois ans, nous avons vu nos anciens revenir le Kimono sur le dos. De jeunes champions en herbe sont également venus découvrir les bienfaits de notre Art Martial.

Cette saison, les inscriptions ont été de 45 adhérents dont 25 au premier cours des Jeunes et 20 au cours des Adultes.

Les entrainements se déroulent toujours dans la bonne humeur et le sérieux que la pratique des Arts Martiaux impose.

Cette saison, nos Judokas sont inscrits à 4 Compétitions Fédérales organisées par le Comité de Picardie F.F.J.D.A.

Cette fois, les voici dans le grand bain. Après trois années d'apprentissage, nos sportifs vont s'affronter aux compétitions officielles.

Nous leur souhaitons bonne chance!

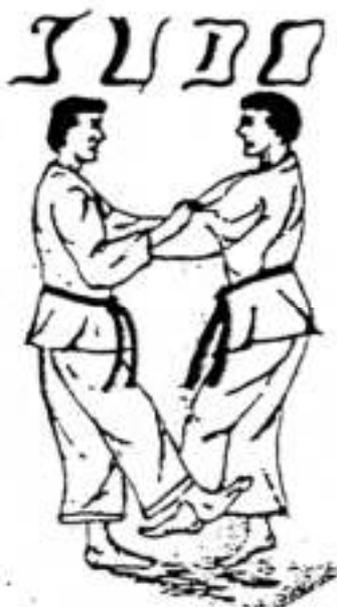
Bien sur, nos plus jeunes eux aussi vont s'affronter à d'autres Clubs lors de rencontres Amicales.

Pour les personnes, Garçons ou Filles, Hommes ou Femmes, intéressées par ce sport plein de mystères et de bienfaits, il est toujours possible de venir nous rejoindre tous les mercredis soit :

- de 18 H 30 à 19 H 30 pour les plus jeunes
- de 19 H 30 à 20 H 30 pour les moins jeunes et adultes,

sur nos tatamis à la Salle des Fêtes de notre Commune.

.../...



CYMNASTIQUE VOLONTAIRE POUR ADULTES

Cette nouvelle section qui a débutée le 22 Octobre 1987, comporte actuellement 39 adhérents, Hommes et Femmes à partir de 18 ans.

Elle est dirigée par un Professeur, Madame Sylvia SERRURIER, diplômée d'Etat, et se déroule tous les **Jeudis** soirs de 19 H 30 à 20 H 30, dans la Salle des Fêtes de notre Commune.

Ces séances se déroulent dans une ambiance fort agréable qui est due à la fois :

- . A un professeur dynamique et très sympathique.
- . A des adhérents attentifs et appliqués.

C'est une section qui marche fort bien et qui compte en moyenne chaque Jeudi 35 personnes présentes.

\*\*\*\*\*

L'A.S.S.S. souhaite de nombreux adhérents au sein de son association et vous convie à retenir dès maintenant la soirée du 13 FEVRIER 1988 pour participer à notre grand LOTO.

VENEZ NOMBREUX...

L'Association Sportive  
de  
ST SULPICE



ORGANISE EN

**GRAND**

**LOTO**

SALLE DES FÊTES

**GROS LOTS**

Nombreux LOTS  
LAMBONS, VOLAILLES etc.

Suivie

Le Bureau

ASSOCIATION SPORTIVE  
DE  
ST SULPICE

**F O O T B A L L - C L U B**  
-----

APRES UN DEBUT DE SAISON EN "DENTS DE SCIE" NOTRE EQUIPE SENIORS A BIEN TERMINE LE PREMIER PARCOURS DU CHAMPIONNAT ET CELA LUI PERMET D'OCCUPER UNE PLACE TRES HONORABLE AU CLASSEMENT DE LA 4<sup>e</sup> DIVISION AVEC AUSSI QUELQUES BONNES PERFORMANCES EN COUPE.

QUANT A NOS JEUNES ILS FONT LE DUR APPRENTISSAGE DE LA COMPETITION SANS TOUTEFOIS SE DECORAGER CE QUI LEUR A PERMIS D'OBTENIR LA VICTOIRE.

NOUS SOMMES MAINTENANT EN PERIODE DE "TREVE HIVERNALE" JUSQU'A LA MI-FEVRIER, PERIODE QUI SERA MEUBLEE PAR LES ENTRAINEMENTS ET D'EVENTUELS MATCHES AMICAUX.

IL NOUS RESTE A SOUHAITER A TOUS LES HABITANTES ET HABITANTS DE SAINT-SULPICE NOS MEILLEURS SOUHAITS DE JOIE BONHEUR ET SANTE POUR CETTE ANNEE 1988 QUI S'OUVRE.

-----

-----

----

L'année 1987 s'achève en même temps que notre 10ème année d'existence. Au terme de ces 10 ans, où en sommes-nous ?

- Quel est l'effectif du Comité des Fêtes Culture et Loisirs (C.F.C.L.) ?

De 5 en 1977, il est passé à 22 en 1987. A cela, il s'ajoute autant de personnes qui nous aident dans une activité ou une autre.

- Quels sont ses moyens ?

- MATERIELS : des investissements importants ont été effectués, ce qui assure notre autonomie (sonorisation, éclairage, costumes et accessoires divers),
- FINANCIERS : nous nous sommes toujours efforcés de ne pas augmenter la part communale (subvention annuelle de 5.000 Frs). Une activité nouvelle : LA BROCANTE DU 1ER MAI permet d'équilibrer notre budget (150.000 F en 1987).

- Quelles sont nos activités ?

Elles sont basées dans un premier temps sur l'animation et la participation du village (jeux inter-villages - concours de déguisements - fête de Noël - bals - 14 juillet). Vient ensuite l'époque de la cavalcade, la brocante du 1er mai, du cross intervillages et dans le cadre de notre 10ème anniversaire, un autre style de bal sous chapiteau avec orchestre de qualité.

Voici rapidement le bilan de notre Association.

Comment cela est-il perçu ? Nous ne connaissons pas ou peu le point de vue des habitants (1).

Notre grand problème, qui doit être commun à toutes les associations, c'est bien celui d'attirer la foule. Nous devons sans cesse tout remettre en question, qu'il s'agisse de l'organisation ou des activités.

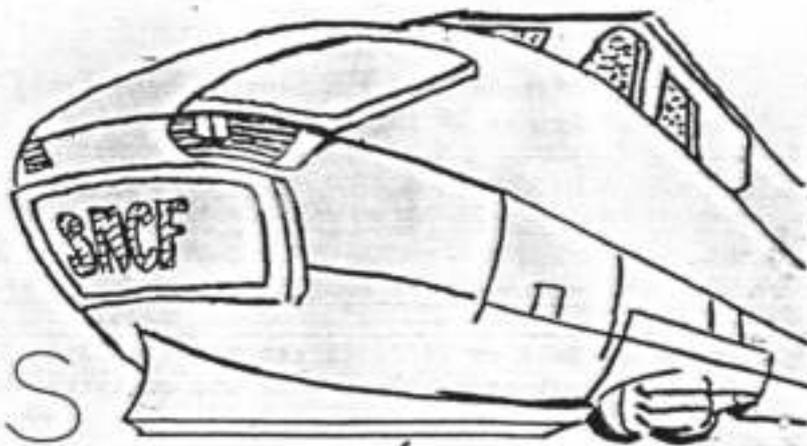
Actuellement, une commission étudie le remplacement éventuel de la cavalcade de septembre, qui, apparemment, ne répond pas aux souhaits des gens. En 1987, nous avons fait le maximum de nos efforts physiques et financiers, et nous comptions en profiter pour attirer plus de monde. Nous nous sommes trompés. Il faut en tirer les conséquences.

Par contre, il s'avère que la formule bal + fête de la bière a été appréciée. Nous la reconduirons en 1988 ; ce sera les 3 et 4 septembre.

L'équipe du C.F.C.L. vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

(1) Vous pouvez nous faire part de vos réflexions, soit par un petit mot adressé en Mairie, ou en téléphonant au 44 81 11 97 ou 12 20.

# TRANSPORTS



Horaires des trains desservant la gare de St SULPICE - AUVEUIL . Valable du 27/9/87 au 28/5/88 .

vers PARIS			vers BEAUVAIS		
du LUNDI au VENDREDI	SAMEDIS	DIMANCHES et Fêtes	du LUNDI au VENDREDI	SAMEDIS	DIMANCHES et Fêtes
5.15 *	5.15 *		7.35	7.35	
6.01 *			8.36	8.36	
6.23					9.52
6.41			10.24		
7.11		7.16	13.40	13.40	
7.37 *	7.37 *		14.20	14.27	14.20
11.01 *			16.28		
12.14 *	12.14 *		17.54		
	13.53 *		18.09	18.09	18.09
15.08 *	15.08 *	15.08 *	18.24		
15.59 *			18.54		
17.10 *		17.19	19.22	19.22	
18.53 *	18.53 *	18.53 *	19.42		
		19.58 *	19.58	19.57	19.57
			20.55	20.55	20.55
					22.27

\* changement de train à Persan - Beaumont

La gare de St SULPICE ( Tél: 44 81 11 07 )

vous présente le dernier produit de la SNCF,  
La carte KIWI

Heures d'ouverture : de 5 E 45 à 21 E 00  
du Lundi au Vendredi

Renseignez vous

En attendant votre visite, le Chef de gare  
vous souhaite une bonne et heureuse année .

